

**Communiqué de presse**

Paris, le 4 mai 2010

**Enquête annuelle AFIC-OSEO  
L'activité d'investissement des FCPI dans les entreprises innovantes entre 1997 et 2008**

- **Plus de 900 entreprises innovantes financées à hauteur de 2,6 milliards d'euros**
- **9 entreprises sur 10 sont toujours en activité à fin 2008**

---

*L'enquête annuelle révèle une activité d'investissement de la part des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) nettement plus élevée sur les trois dernières années étudiées (2006, 2007, 2008) et des performances d'entreprises meilleures<sup>1</sup>.*

---

***Les FCPI ont accompagné plus de 900 entreprises innovantes***

- 340 nouvelles entreprises investies en trois ans (2006, 2007, 2008), soit plus du tiers du portefeuille global des FCPI sur onze années d'activité.
- Une présence renforcée des FCPI aux côtés des entreprises innovantes en création : la part des entreprises de moins de trois ans au moment du premier investissement atteint 40 % en 2008.
- 90 % des entreprises en portefeuille sont françaises, soit plus de 810 entreprises.
- 9 entreprises françaises investies sur 10 sont toujours en activité à fin 2008 ; elles emploient plus de 42 000 personnes, réalisent 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et la moitié sont exportatrices.

***Le potentiel de croissance, notamment en termes d'emploi et de chiffre d'affaires, des entreprises accompagnées par les FCPI est plus fort que pour celui des entreprises innovantes n'ayant pas eu d'investissement<sup>2</sup>***

- L'accroissement du chiffre d'affaires est de 63 % après le premier investissement d'un FCPI contre 48 % pour les entreprises non investies.
- La progression des effectifs employés est deux fois plus élevée après la première intervention d'un FCPI pour les entreprises investies (+ 57 % contre + 25 %).

L'étude complète 1997 - 2008 (levées de fonds, investissements, entreprises, performances) est disponible sur les sites **oseo.fr** et **afic.asso.fr**. L'analyse intégrant l'activité d'investissement des FCPI en 2009 sera publiée au second semestre.

---

<sup>1</sup> Activité d'investissements éligible au quota des 60% des fonds levés par les FCPI à investir dans l'innovation.

<sup>2</sup> La population étudiée est celle des entreprises qualifiées « entreprise innovante » par OSEO, en distinguant celles qui ont été investies par un FCPI de celles qui ne l'ont pas été.

## À propos d'OSEO

Entreprise publique, OSEO apporte aux entrepreneurs les moyens de leur développement en finançant leurs projets d'innovation, d'investissement et à l'international.

Plusieurs actions complémentaires favorisent l'accès des entreprises innovantes au capital-risque et au capital-développement :

- L'*aide à l'innovation* finance les dépenses des programmes de R&D des PME innovantes.
- La *qualification « entreprise innovante » au titre des FCPI* facilite l'accès de l'entreprise reconnue innovante au capital-risque.
- Le *Prêt Participatif d'Amorçage (PPA)* permet à l'entreprise de poursuivre son programme d'innovation dans l'attente d'une levée de fonds auprès de capitaux-risqueurs ou de *business angels*.
- La *garantie du capital-risque* partage le risque avec les capitaux-risqueurs via le Fonds "France Investissement Garantie", abondé par la Caisse des Dépôts, et le Fonds "Garantie de Fonds Propres", abondé par l'Etat et dédié aux FCPI.
- **INVESTnet.oseo.fr** est la communauté des entreprises innovantes soutenues par OSEO ouverte aux professionnels de l'investissement. Elle s'insère plus globalement dans le service en ligne OSEO CAPITAL PME qui facilite la mise en relation entre professionnels de l'investissement et entreprises.

Pour plus d'information : [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

## À propos de l'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées en France. Actionnaires professionnels, les 270 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France. L'AFIC compte également 200 membres associés représentant tous les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC est la seule association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement. Elle est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20% du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang en Europe Continentale.

Pour plus d'information : [www.afic.asso.fr](http://www.afic.asso.fr)

### Contacts Presse :

#### OSEO

Sabina Cristova  
Tél : 01 41 79 98 85  
[sabina.cristova@oseo.fr](mailto:sabina.cristova@oseo.fr)

Vanessa Godet  
Tél. : 01 41 79 84 33  
[vanessa.godet@oseo.fr](mailto:vanessa.godet@oseo.fr)

#### AFIC

Alexis Valero  
Tél : 06 67 27 60 12  
[alexis\\_valero@yahoo.fr](mailto:alexis_valero@yahoo.fr)